

## Tableau récapitulatif des certifications possibles

UC	Situation	Durée	Lieu
1 et 2	<b>Epreuve de soutenance d'un projet d'entraînement</b>  Production d'un document écrit personnel retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement en golf assortie de son évaluation et soutenue devant une commission du jury. (art. 212-64 code du sport).	Durée : 1 heure maximum 15 minutes de présentation par le candidat 30 minutes d'échange avec le jury 15 minutes de délibération devant la commission d'évaluation	Centre de formation
3	<b>Epreuve de soutenance d'une démarche d'enseignement</b>  Epreuve orale à partir d'une présentation audiovisuelle retraçant une démarche d'enseignement assortie de son évaluation et soutenue devant une commission du jury.	Durée : 45' maximum 15 minutes de présentation par le candidat 20 minutes d'échange avec le jury 10 minutes de délibération du jury	Centre de formation
3	<b>Epreuve pratique d'entraînement</b>  Epreuve pratique de conduite d'une séquence d'entraînement en golf suivie d'un entretien. (art 16 de l'arrêté du 20/11/06).	Préparation : 1 heure Durée : 1 heure dont 5 minutes de restitution de la phase d'observation des joueurs par le candidat 35 minutes de présentation par le candidat 20 minutes de délibération du jury	Structure d'accueil ou centre de formation
3	<b>Epreuve de formation</b>  Animer une action de formation, suivi d'un entretien Ou Une étude de cas – conception d'une action de formation à partir d'une commande	Intervention – 1 h minimum  Entretien – 20 min  Ou Durée écrit – 2h	centre de formation
UC 4	<b>Epreuve pratique de conduite d'entraînement en sécurité</b>  Epreuve pratique de conduite d'une séquence collective d'entraînement en golf suivie d'un entretien. Le candidat met en œuvre une séquence d'entraînement comportant obligatoirement des démonstrations techniques dans le respect de la sécurité des pratiquants et des tiers. Le candidat répond ensuite à des questions concernant l'évaluation des risques liés à la pratique du golf, la prévention des risques juridiques et des comportements à risque.	<u>Durée</u> : 1 heure 45 minutes de séquence d'entraînement 15 minutes d'entretien	Centre de formation

NB : L'UC 4 du diplôme est admise en équivalence pour les titulaires du BEES 1<sup>er</sup> degré option golf ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du sport spécialité golf, lesquels constituent la majorité des candidats. (arrêté du 27 avril 2007)

Dans ce cas, l'épreuve pratique de conduite d'entraînement en sécurité n'est pas nécessaire.